



www.nautisembretagne.fr  
Avec le soutien du  
Conseil Régional de Bretagne

21 avril 2020

Soutien au nautisme breton

**Madame ou Monsieur le (la) Maire,  
Madame ou Monsieur la (le) président(e) de l'établissement public de coopération intercommunale,**

Nautisme en Bretagne a été créé il y a maintenant 25 ans à l'initiative des ligues bretonnes de sports nautiques et, à la demande du Conseil Régional, pour, en fédérant les acteurs, développer la pratique des sports et activités nautiques par les bretons et par tous ceux qui séjournent pour leurs loisirs ou leurs vacances dans notre péninsule.

**La Bretagne est ainsi devenue en quelques décennies un territoire privilégié pour la pratique des sports nautiques en Europe.**

C'est aujourd'hui 750 structures : centres nautiques, centres de classes de Mer, prestataires de sports et tourisme nautique présents sur tout le littoral et les plans d'eau intérieurs qui sont fédérés dans cette dynamique portée par Nautisme en Bretagne.

**La majorité de ces structures ont développé des partenariats étroits avec vos collectivités** que ce soit pour les pratiques scolaires, l'organisation d'événements, le cofinancement d'infrastructures.... Ces partenariats ont conditionné fortement la professionnalisation de la filière et la pérennisation des structures nautiques en allongeant les saisons et en permettant de consolider des emplois saisonniers.

Bien évidemment la crise sanitaire mondiale liée à l'épidémie du Covid 19 a aussi **un lourd impact sur le nautisme breton** qui représente aujourd'hui plus de 3000 emplois et, Nautisme en Bretagne, avec le soutien sans faille du Conseil Régional, est mobilisé au mieux pour soutenir ce secteur d'activités.

C'est dans ce contexte, et après avoir échangé avec certains d'entre vous, que je me permets de vous solliciter pour **vous proposer de mettre en œuvre un certain nombre d'actions** susceptibles de soutenir pendant cette crise notre secteur d'activités.

**Ces actions, si elles sont mise en œuvre, assureront la pérennité de la, ou des structure(s) nautique(s)** de votre territoire et permettront de rebondir après la crise et poursuivre cette aventure qu'est le développement des sports et activités nautiques en Bretagne.

**Votre soutien sera décisif pour la pérennité de ce projet autant économique que social ou éducatif.**

#### **L'état des lieux au 20 avril**

L'impact économique sera variable : selon l'emplacement du centre, les contraintes d'ouverture estivales inconnues à ce jour, les structures avec ou sans hébergement... Mais nous savons déjà que 80% des salariés sont au chômage partiel, avec, pour beaucoup, des pertes de revenus, les dispositifs de report de charges ou de prise en charge partielle **ne permettront pas de sauver tous les emplois** ni de réaliser les investissements indispensables à la poursuite de l'activité.

Au-delà de l'impact immédiat, **les perspectives pour la saison estivale restent inquiétantes** et il y a fort à parier que, compte tenu de l'adaptation des normes de fonctionnement, des modalités de déplacement et des capacités financières des clients, les performances des acteurs économiques des sports nautiques de bord de mer soient significativement réduites.

En synthèse **les pertes de recettes pour l'année en cours vont varier entre 30% et 60%** (je tiens à votre disposition les détails de cet état des lieux).

## Nos propositions d'actions et de soutien

Pour la période allant de mars à Juin, nous savons que **les activités nautiques scolaires programmées n'auront pas lieu dans les conditions prévues** : soit elles seront annulées (cas des séjours avec hébergement), soit elles devront être réaménagées selon des critères pas encore connus. Les activités nautiques scolaires sont en majorité financées par les collectivités locales et ont été budgétées. Nous vous sollicitons, **comme l'ont déjà décidé nombres de collectivités pour que, malgré l'arrêt d'activités, le paiement intégral des activités programmées soient assuré**. C'est un point majeur et très efficace du soutien que vous pourriez apporter à votre structure nautique.

Une autre suggestion, au bénéfice du, ou des **centres de classe de mer présent(s) sur votre territoire**, pourrait être, durant la saison estivale, de **mettre en place des colonies de vacances nautiques**, et d'en financer tout ou partie, l'objectif étant de proposer, **aux jeunes de votre territoire**, un séjour en pension complète de 6 à 12 jours pour les aider, en vivant une belle expérience de vie collective au plein air à **construire une image un peu plus positive de la période traumatisante que les jeunes confinés ont vécu**.

D'autre part, **à la réouverture progressive des établissements scolaires prévue le 11 mai**, sachez que **nos centres nautiques disposent presque tous de locaux agréés et de personnels habilités**. Ceci permet d'imaginer qu'une partie des élèves soit prise en charge, à leur école ou au centre nautique, par les professionnels de ces centres nautique. En fonction des règles à venir ceci permettrait de dédoubler les classes et ainsi respecter les contraintes de distanciation sociale. Ce dédoublement sur un plan pédagogique se ferait **au travers des programmes d'éducation à l'environnement et au maritime déjà dispensés dans nos centres par du personnel compétent**.

Enfin **l'ensemble des activités programmées les mercredi, samedi ou dimanche n'ont pas pu se tenir**, que ce soit les accueils de groupes extérieurs, d'adultes en particulier ou pour la population locale dans le cadre d'une pratique sportive, là aussi, **un soutien, par exemple au travers d'un cofinancement d'investissements spécifiques**, serait de nature à soutenir vos acteurs nautiques.

Les centres et prestataires nautiques de Bretagne sont animés par des hommes et des femmes engagés, passionnés, ce sont des acteurs importants pour le maintien de nombreux équilibres sociaux et économiques **ils incarnent l'identité de votre territoire et représentent un atout majeur pour son attractivité**.

Je me tiens, avec toute l'équipe de Nautisme en Bretagne, à votre disposition pour évoquer toutes situations nécessitant une assistance ou une analyse plus approfondie, nous disposons de cette expertise et pouvons la mettre à disposition sur simple demande à [contact@nautisembretagne.fr](mailto:contact@nautisembretagne.fr)

Je suis convaincu que vous saurez accompagner, dans le cadre du plan de relance qui se profile, les acteurs du nautisme Breton de votre commune ou EPCI avec bienveillance, je vous en remercie par avance et vous prie de croire en l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Jean KERHOAS - Président**  
**Nautisme en Bretagne**